



Recueil de fiches expériences

Année 2020

PRÉAMBULE

Le Pôle ressources ville et développement social, centre de ressources Politique de la ville ouest francilien (Hauts-de-Seine, Val d'Oise, Yvelines), consacre chaque mois la 3ème page de sa lettre d'information Résonances à la valorisation d'une expérience locale en lien avec la Politique de la ville, et plus largement le développement social et territorial.



Sous forme d'articles, ces fiches expériences restituent les échanges issus d'interviews menées auprès de porteurs de projet. Elles rendent compte d'une démarche inscrite dans le temps : genèse, partenariats engagés, forces et/ou difficultés ayant pu être rencontrées., perspectives. Les articles s'attachent à varier les thèmes, les porteurs de projets - collectivités territoriales, associations, institutions, bailleurs sociaux... -, ainsi que les territoires d'action, tout en donnant à voir la diversité et la richesse des initiatives, ainsi que le dynamisme à l'oeuvre et la capacité à innover face aux défis rencontrés.

L'ensemble des articles réalisés cette année 2020 - par Guillaume Dejardin, Franck Doucet, Caroline Dumand, Solène Huberson, Noémie Siéfert -, est regroupé au sein de ce recueil.

Les publications du Pôle ressources, dont les fiches expériences, sont par ailleurs toutes disponibles et téléchargeables librement sur le site :

www.poleressources.95.org



SOMMAIRE



Janvier/Février

- La ferme de la Butte Pinson : une alternative militante, écologique et innovante à l'incarcération des jeunes, Association, la ferme de la Butte Pinson, Montmagny ; p 4

Mars

- Lutte contre les violences conjugales : former les professionnel.le.s et sensibiliser des habitant.e.s à l'échelle de la ville, ville de Fosses ; p 6

Avril

- L'association Wimoov : des mobilités durables pour favoriser l'insertion professionnelle, association Wimoov, ouest francilien ; p 8

Mai

- Territoire Zéro chômeur : un projet au service de l'emploi et de la transition écologique, association TZCLD BAM, Bouffémont-Attainville-Moisselles ; p 10

Juin/Juillet

- Des portraits statistiques pour appréhender finement les réalités des quartiers prioritaires communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise ; p 12

Août/septembre

- Une alliance éducative pour favoriser la réussite de collégiens en REP+, ville de Gennevilliers ; p 14

Octobre

- Une librairie solidaire pour favoriser l'accès à la culture grâce à l'économie circulaire, SIAE Aptima, Les Mureaux ; p 16

Novembre

- Santé mentale : des ateliers d'échange et d'expression en réponse à la crise sanitaire, Contrat Local de Santé (CLS) de Villiers-le-Bel et du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) Val d'Oise Est, Est Val d'Oise ; p 18

Décembre

- Une démarche expérimentale de réouverture d'un espace inoccupé avec et pour les habitants ville de Gennevilliers ; p 20

Et les publications du Pôle ressources en 2020... ; p 22

Montmagny

LA FERME DE LA BUTTE PINSON : UNE ALTERNATIVE MILITANTE, ECOLOGIQUE ET INNOVANTE A L'INCARCERATION DES JEUNES

Alliant l'insertion à l'emploi, convivialité et sensibilisation à l'environnement, la ferme de la Butte Pinson propose une alternative pour les mineurs et les 18-25 ans, condamnés par la justice, dans le cadre d'un Travail d'Intérêt Général (TIG).

Aujourd'hui, le Travail d'Intérêt Général en France représente seulement 7% des peines des jeunes mineurs et des 18-25 ans. Partant du constat que les jeunes condamnés par la justice ne sont pas toujours bien pris en charge et incarcérés de manière assez automatique, dans des maisons d'arrêt parfois surchargées, la ferme de la Butte Pinson pallie le manque de placements de ces jeunes en milieu ouvert. Depuis 2014, date de sa création par des collègues qui travaillaient au sein d'un atelier d'insertion dans le bâtiment, ce sont chaque jour une dizaine de « tigestes » qui sont accueillis. Anciennement les Fermiers de la Francilienne, cette association s'est rattachée aux Fermes de l'association Espoir CFDJ pour bénéficier de davantage de moyens et de stabilité. Elle est ainsi présidée par le magistrat Jean-Pierre Rosenczveig, ancien président du tribunal pour enfants de Bobigny.

Une prise en charge inspirée des Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI)

Ces jeunes, souvent en provenance de quartiers populaires, cohabitent avec des salariés et des volontaires en service civique. Principal pourvoyeur de TIG dans le Val d'Oise, la ferme de la Butte Pinson a conçu un système innovant. *On a essayé d'imaginer un support de prise en charge différent de ce qui se fait d'habitude (entretien de bureaux, décollage de chewing-gum ou peinture...). On propose une prise en charge type atelier chantier d'insertion, sans l'agrément, avec un volume de 10 jeunes pour un ou deux encadrants techniques. Ils participent aux soins des animaux, à l'entretien de leurs lieux de vie et des écopâturages, à s'initier à l'écoconstruction...*, explique Julien Boucher, directeur de la ferme. Les « tigestes » sont également en contact avec les enfants des centres sociaux et des écoles, qui sont près de 25 000 à venir visiter cette ferme au coeur d'un parc de 114 ha chaque année. Il est à souligner que la ministre de la Justice a choisi d'annoncer la création de l'Agence de Travail d'Intérêt Général, (qui vise à augmenter les alternatives à l'incarcération), dans les locaux de l'association, preuve que la démarche intéresse. *Le recours à la prison coûte extrêmement cher*, explique Julien Boucher. *Une alternative comme la nôtre représente donc un bon calcul pour la société.*

Un tremplin vers l'emploi et l'insertion dans la société...

On travaille sur le déclic qui va faire la différence et permettre à la personne de se repositionner en tant qu'individu dans le monde du travail mais également dans la société, poursuit Julien Boucher. Provenant généralement des quartiers urbains, ces jeunes sont pour la plupart en décrochage scolaire et 80% d'entre eux sont sans emploi. Avant de mettre la main à la pâte au sein de la ferme, la grande majorité d'entre eux étaient pris dans des spirales judiciaires et des condamnations en cascade, aussi se sert-on de cette contrainte judiciaire de manière utile, comme d'un sas de retour à l'emploi, témoigne Julien Boucher. Les fermes d'Espoir ont ainsi développé de nombreux partenariats avec des entreprises pour favoriser une intégration des jeunes dans le monde professionnel. Le travail à la ferme leur permet de redécouvrir un rythme de vie adapté, avec un démarrage de la journée à 9h - 9h30. En effet, on ne peut pas demander à un jeune de partir en apprentissage du jour au lendemain s'il ne sait pas se lever s'il n'a pas intégré certains codes, en lien avec le comportement ou la manière de dialoguer avec les gens. La ferme suscite un important engouement et beaucoup se retrouvent, à l'issue de leur TIG, à travailler en tant que bénévole ou dans le cadre du dispositif service civique. Mais tel n'est pas le but, précise Julien qui les encourage à partir, pour certains, dans une de leur dizaine d'entreprises de BTP partenaires, et qui voit la ferme comme un tremplin pour se réinsérer dans la société.

... centré sur un éveil des consciences à l'environnement

La ferme permet par ailleurs de sensibiliser les jeunes à l'écologie. La plupart de ceux qui arrivent ici sont dans un consumérisme important, alors que nous prôtons une décroissance sélective. Nous essayons de les amener à consommer autrement, à voir que les rapports sociaux sont beaucoup plus intéressants qu'une accumulation de DVD sur une étagère. L'éducation à l'écologie est au cœur du projet, avec une réflexion sur leur rapport à l'alimentation (passer du régime restauration rapide à une alimentation équilibrée et respectueuse de l'environnement), le souci du gaspillage alimentaire (plus d'une tonne de récupération alimentaire issue de la grande distribution chaque semaine, ce qui permet une autosuffisance et de la redistribution), la découverte de la permaculture, de l'écoconstruction, la sensibilisation au bien-être animal, au concept de pollueur payeur...

Un essaimage en projet

Les Fermes de l'association Espoir prévoient d'ailleurs d'en ouvrir de nouvelles. On pourrait très bien imaginer que ce type de structure prenne à l'avenir une dimension « animation vie sociale », indique le directeur. Au-delà des activités agricoles, la ferme accueille jusqu'à 600 personnes le week-end pour participer à des guinguettes, reçoit des scolaires, propose un accompagnement pour des publics en difficulté, et des activités pour tout public.

Contact :

Julien Boucher, directeur de la ferme de la Butte Pinson : julien.boucher@lesfermesdespoir.fr

Fosses

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES : FORMER LES PROFESSIONNEL.LE.S ET SENSIBILISER DES HABITANT.E.S À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

La municipalité mène, depuis une dizaine d'années déjà, des actions autour de la prévention des violences conjugales, des stéréotypes sexistes, des discriminations. Elle investit également plus fortement, depuis 2 ans, le sujet de la lutte contre les violences faites aux femmes.

La ville de Fosses est engagée, depuis une dizaine d'année, sur les questions de prévention des violences et de lutte contre les stéréotypes de genre, en proposant notamment des animations et des débats, en mettant en place (environ tous les deux à quatre ans, pour pallier au turn-over des équipes et actualiser leurs connaissances) des sessions de sensibilisation aux violences de genre pour ces agent.es, notamment celles et ceux en contact avec du public. Elle travaille aussi sur le traitement des violences faites aux femmes par l'action du service social, du centre social, la collaboration avec la gendarmerie, le suivi des victimes...

Une volonté municipale d'investir fortement le sujet des violences conjugales

Un évènement tragique, survenu en mars 2017, le décès d'une employée de la ville, tuée par son conjoint, décide la municipalité à investir plus fortement encore le sujet des violences conjugales. Les violences conjugales demeurent en effet un fléau qui touche toutes les classes sociales et tous les territoires. Malgré une prise de conscience de l'ampleur du phénomène au sein de la sphère publique, exacerbée notamment par l'éclatement de l'affaire Harvey Weinstein et la naissance du mouvement #metoo, l'actualité démontre que le phénomène reste un problème de société majeur, particulièrement inquiétant - en 2018, selon la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences (MIPROF), 121 femmes ont été tuées par leur partenaire ou ex partenaire, soit 1 femme tous les 3 jours. Suite à ce drame, une réflexion collective s'engage, associant plusieurs services de la ville, avec l'idée de former les agent.es de la ville sur le sujet des violences conjugales, mais aussi de développer un réseau d'entraide avec des habitant.es volontaires. La ville élabore en ce sens un cahier des charges, qu'elle diffuse à différents organismes. Après une mise en concurrence des réponses reçues, l'association « Du côté des femmes » est retenue pour les accompagner dans cette démarche.

Des sessions de formation pour outiller les agent.es de la ville...

Dès lors, une convention est signée avec l'association, qui acte un cycle d'intervention sur 3 ans, avec pour ambition, de former un maximum d'agent.es aux violences de genre (45 personnes devraient

être formées sur trois ans). En amont, des réunions auprès des agent.e.s de la ville sont proposées, afin d'expliquer la démarche, et ainsi jouer sur un « effet d'entraînement », pour inciter un maximum de professionnel.le.s à venir se former. *Pour cette première année, l'objectif était de former prioritairement les professionnel.le.s des services en contact direct avec la population : équipes du CCAS, du centre social, services jeunesse, vie associative, centres de loisirs sans hébergement*, indique Nancy Haberbusch, directrice de l'action sociale. Car l'objectif prioritaire de la formation consiste à outiller les professionnel.le.s pour qu'elles et ils soient en mesure de repérer et d'orienter au mieux les femmes victimes de violences conjugales, et d'acquiescer une posture professionnelle adaptée. Sont notamment abordés lors de la formation, les discriminations sexistes véhiculées autour du genre, les mécanismes de la violence et leurs conséquences sur les femmes victimes et les enfants.

...Et un volet sensibilisation en direction d'habitant.e.s volontaires

Suite au décès de l'employée municipale, de nombreux.ses habitant.e.s ont manifesté leur désarroi et leur désir de pouvoir agir. La ville a donc le projet de développer un réseau d'entraide avec des habitant.e.s volontaires, par le biais d'un module de sensibilisation. *Ce volet nécessite de la réflexion et des précautions*, explique Nadia Morandea, responsable compétences aux ressources humaines. En effet, au-delà de la solidarité de voisinage, se pose la question de l'accompagnement au quotidien de femmes victimes de violences. C'est pourquoi ce module prévoit des points de vigilance, comme les limites de l'intervention, la gestion des frustrations, ainsi qu'un travail sur le cadre déontologique, la confidentialité et l'éthique. Les habitant.e.s sensibilisé.e.s seront d'ailleurs invité.e.s à adhérer à une charte rappelant les principes fondamentaux de l'accompagnement. *Ces temps de sensibilisation visent à identifier les ressources locales, à pouvoir recevoir une parole, à orienter vers le dispositif le plus adapté, mais pas à régler soi-même une situation, personne ne devant se substituer aux forces de l'ordre*, poursuit Nadia Morandea.

Des bénéfices observés et en perspective, la poursuite de la démarche

En 2019, une quinzaine d'agent.e.s a été formée. La ville et l'association vont se rencontrer prochainement pour ajuster le programme 2020, au regard des retours des participant.e.s, qui ont exprimé, pour certain.e.s, une difficulté sur le terrain à mettre concrètement en place les apprentissages de la formation, malgré les bénéfices qu'elles et ils en ont tirés. Preuve de l'impact de celle-ci, certain.e.s ont observé avoir pris conscience qu'elles ou ils proposaient spontanément des activités genrées dans leur cadre professionnel, ou d'autres, dans leur vie quotidienne, expliquent avoir eu une véritable prise de conscience de leur manière parfois genrée de s'adresser à leur(s) enfant(s). La ville envisage également de proposer une formation à destination des élu.e.s, peut-être dispensée par des pairs, pour, in fine, développer une culture commune sur le sujet et être en capacité d'agir.

Contacts :

Nadia Morandea, responsable compétences aux ressources humaines : nakakpo@mairiefosses.fr ;

Nancy Haberbusch, directrice de l'action sociale : nhaberbusch@mairiefosses.fr

Ouest francilien

L'ASSOCIATION WIMOOV : DES MOBILITÉS DURABLES POUR FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Forte de vingt années d'expertise sociale dans le domaine des mobilités auprès des publics en insertion, l'association Wimoov Île-de-France poursuit ses actions en faveur des mobilités durables à travers des partenariats « éco-mobilité inclusive ».

Association créée en 1998, Wimoov accompagne des personnes en insertion professionnelle ou en situation de vulnérabilité socio-économique. Son activité principale consiste à proposer des solutions de mobilité, en s'adaptant aux profils et en sensibilisant à l'usage des mobilités durables — alternatives à la voiture individuelle (covoiturage, deux roues électriques, trottinettes, vélos etc). Issue des expériences de covoiturage des étudiants de l'Université de Nanterre lors des grèves des transports de 1995, l'association s'appelait à l'origine Voiture & Co, et ciblait essentiellement une population estudiantine. Puis, elle a progressivement orienté ses actions auprès d'autres populations précaires, rencontrant également des problèmes liés aux mobilités. À l'exemple des ouvriers de l'industrie qui voyaient leurs usines fermer dans les années 1990 alors que celles-ci se trouvaient à proximité de leurs domiciles. Aujourd'hui, l'association est implantée dans 9 régions. En Île-de-France, elle possède notamment une plateforme dans le Val d'Oise à Garges-lès-Gonesse, dans les Hauts-de-Seine à Vanves et dans les Yvelines à Plaisir, reliée de deux permanences aux Mureaux et à Mantes-la-Jolie. Constatant que les difficultés de déplacement participent aux freins d'accès à l'emploi, l'association propose un accompagnement vers des solutions de mobilités pour tenter d'y remédier, en s'adressant aux publics en insertion provenant notamment des quartiers prioritaires.

Accéder aux mobilités pour obtenir ou conserver un emploi

Afin de résoudre les difficultés d'accès aux mobilités et participer à la réduction du chômage, Wimoov entend avant tout résorber la méconnaissance des aides sociales existantes, des modes de mobilités disponibles et des territoires environnants (ex. : réseaux et itinéraires) qui subsistent parmi ses publics. Des conseillers mobilités accompagnent les bénéficiaires au fil d'un « parcours mobilité ». *Le cœur du métier est d'informer, d'orienter vers le bon dispositif et surtout d'accompagner*, affirme Benjamin Larrousse, responsable d'activité adjoint en Île-de-France. C'est pourquoi le parcours du bénéficiaire démarre par un TestMobilité servant à établir le profil, définir les pratiques et déterminer les besoins. Il s'agit de questionner sa mobilité individuelle.

Les bénéficiaires n'ont pas forcément conscience de leurs freins, ou alors ils ne sont pas verbalisés, ajoute-t-il. Des temps de formation et de sensibilisation, des ateliers collectifs et des entretiens individuels sont ensuite réalisés, pour acquérir une bonne connaissance et une maîtrise des mobilités disponibles. Savoir que ça existe est une chose. Savoir les utiliser en est une autre. Et franchir le pas est une autre étape, énumère Benjamin Larousse. Les obstacles d'accès aux mobilités sont, en effet, multiples pour les personnes en insertion, tout comme les facteurs financiers, également très prégnants. Pallier aux difficultés économiques par la mobilisation de solutions matérielles et financières constituent, ainsi, un des leviers d'action pour Wimoov, à travers une palette de solutions : aide aux transports en commun, location à tarifs sociaux de véhicule, aide au permis de conduire, financement de cours « vélo-école ».

Sensibiliser les publics en insertion

Conçu comme un « guichet central de la mobilité », Wimoov IDF s'appuie sur des structures accueillant des publics en insertion professionnelle : Pôle Emploi, Missions locales, Maisons de quartiers, Maisons des langues. Ces partenaires identifient les personnes ayant des difficultés modales. Si la majorité des bénéficiaires entrent chez Wimoov par l'intermédiaire de Pôle Emploi, pour obtenir des aides au permis de conduire, l'association garde comme objectif de présenter des mobilités durables, plus économiques et plus écologiques que la voiture individuelle. *Bien que tous les jeunes [des Missions locales] ne soient pas sensibilisés à l'environnement,* comme le souligne Romain Lemonier, chargé de partenariats « éco-mobilité », les temps de sensibilisation ouvrent le champ à d'autres modes de déplacement possibles. Et ils répondent, en fonction des profils et territoires, à de réelles perspectives et besoins.

Sur la route de la transition écologique !

Bénéficiant du Certificat d'économie d'énergie - le dispositif du Ministère de la transition écologique visant l'optimisation énergétique à travers la mise en place de compensations financières -, Wimoov détient plusieurs partenariats avec des opérateurs de mobilités durables. Parce que l'adoption de mobilités durables contribue à la réduction d'émission de CO₂, Wimoov a signé depuis quelques mois une convention avec Veligo – le service de location de vélo électrique de la Région Île-de-France. L'association peut, dès lors, proposer des tarifs préférentiels aux bénéficiaires. Les aides matérielles et financières permettent aux ayants droits d'expérimenter d'autres modes de déplacement plus doux, pour qu'ils puissent, à terme, les adopter. Dans les espaces les plus denses d'Île-de-France (Paris & Petite couronne), les bénéficiaires choisissent davantage les mobilités actives comme le vélo que dans les espaces périurbains, où les aménagements cyclables sont moins nombreux et plus discontinus. *Il existe non seulement des disparités financières d'accès aux mobilités, mais aussi des disparités d'accès aux aménagements,* relève Romain Lemonier. Cela dit, les partenariats « éco-mobilité inclusive » débloquent certains freins d'accès aux mobilités durables, si l'on en croit l'accueil des publics de Wimoov. Ces derniers sont de plus en plus nombreux à les utiliser et à rouler sur la voie de la transition écologique.

Contacts :

Romain LEMONIER, chargé de partenariats « éco-mobilité » : romain.lemonier@wimoov.org ;

Benjamin Larousse, responsable d'activité adjoint en Île-de-France : benjamin.larousse@wimoov.org

Bouffémont-Attainville-Moisselles

TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR : UN PROJET AU SERVICE DE L'EMPLOI ET DE LA TRANSITION

Le territoire de Bouffémont, Attainville et Moisselles (BAM) en Val d'Oise est un territoire « émergent » dans le déploiement de l'expérimentation Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD), en cours sur 10 territoires depuis 2016. Elle vise à créer des emplois pour les personnes qui en sont privées depuis plus d'un an, à partir de leurs compétences et envies tout en répondant aux besoins du territoire.

L'expérimentation TZCLD, initiée par ATD Quart Monde, a vu le jour avec l'adoption d'une loi dédiée, le 29 février 2016. Celle-ci a permis l'habilitation de 10 territoires sur le plan national, pour expérimenter la création d'activités pour et avec des personnes privées durablement d'emploi, en réponse à des besoins identifiés sur le territoire et dans un souci de contribution à la transition écologique. Il s'agit de proposer, à toute personne qui en est privée depuis plus d'un an, un emploi rémunéré au SMIC, dans le cadre d'un CDI à temps choisi, sur la base de ses envies, savoir-faire et compétences. La démarche est régie par 3 principes : « personne n'est inemployable », tout le monde a des compétences, « ce n'est pas le travail qui manque », c'est l'emploi et « ce n'est pas l'argent qui manque » au regard des coûts indirects pour la collectivité, créés par la privation d'emploi.

L'émergence du projet à BAM : un collectif de citoyens engagés

A Bouffémont, territoire semi-urbain situé à 25km de Paris en bordure de la forêt de Montmorency, un groupe de citoyens découvre ce projet et décide de s'y engager en 2016. Jacques Lek, président de l'association TZCLD BAM raconte : *bénévole à Solidarité Nouvelle Face au Chômage, j'ai constaté lors d'une permanence que nous n'avions pas de solutions pour certaines personnes rencontrées, et cela malgré leurs compétences. Ce constat m'a fait toucher aux limites de ce qui existait. C'est à cette période que TZCLD commence à être médiatisé sur le plan national et c'est ce qui décide ce groupe d'habitants, pour partie déjà engagés dans des associations locales, à se lancer dans l'aventure pour leur territoire, bien qu'ils ne puissent faire partie des 10 territoires déjà habilités et donc financés dans le cadre de la première loi.*

Mobiliser le territoire et créer le consensus : une démarche de longue haleine

TZCLD repose sur la mobilisation des acteurs du territoire, qu'ils soient habitants, élus, acteurs économiques, institutionnels ou encore associatifs, afin d'en faire un véritable projet partagé. Un soutien politique local étant le préalable nécessaire au lancement du projet, la première étape fut de rencontrer le maire de la commune de Bouffémont afin de s'assurer de son appui. Progressivement, différents acteurs

du territoire œuvrant dans les domaines de l'emploi et de l'insertion, tels que la mission insertion du conseil départemental, la mission locale, Pôle Emploi, le CCAS, la communauté d'agglomération Plaine Vallée... ont été mobilisés autour du projet. Réunissant tous ces acteurs, le premier Comité Local pour l'Emploi (CLE), instance primordiale pour faire avancer le projet et en garantir les principes, a vu le jour en septembre 2017. La commune d'Attainville a rejoint le projet dans un deuxième temps.

Au cœur du projet : les personnes privées durablement d'emploi

La rencontre organisée en mars 2018 avec les personnes privées d'emploi depuis plus d'un an - estimées à plus de 300 sur le territoire - fut la deuxième étape structurante du projet. Deux salariés de l'Entreprise à But d'Emploi (EBE) de Paris 13 sont venus parler de l'expérimentation pour l'occasion. *Cela a créé un mouvement en faveur du projet*, explique Jacques Lek. Sur 70 personnes mobilisées grâce à l'appui de Pôle Emploi et de la Mission insertion Pays de France, 35 ont souhaité poursuivre avec un entretien individuel. A partir de là, certains ont déjà retrouvé du travail. Progressivement, une dynamique collective s'est mise en place, via des réunions tous les lundis matin avec les personnes privées d'emploi. *Ce n'est pas un énième dispositif*, rappelle Jacques, *c'est un projet dont les personnes privées d'emploi sont actrices et non « bénéficiaires »*.

Co-construire des activités au service du territoire

Tout en poursuivant le renforcement du Comité Local pour l'Emploi, le groupe commence à travailler, en 2018, sur les activités utiles à créer sur le territoire. A la fin de l'année, le collectif constate qu'une structuration plus importante devient nécessaire. *Notre force est d'être un groupe de citoyens engagés et notre faiblesse est d'être un collectif de citoyens engagés*, indique Jacques Lek. Un appel au mécénat de compétence est alors lancé, débouchant sur le recrutement d'un chef de projet et l'obtention d'un local par la ville. Cette nouvelle étape permet de lancer les premières activités pour préfigurer la future EBE, bien que la seconde loi d'expérimentation permettant de disposer des financements nécessaires pour rémunérer les personnes ne soit pas encore passée. Ainsi, le maraîchage voit le jour grâce au prêt d'un terrain par la municipalité de Bouffémont. Une activité bois à partir de récupération de palettes se développe également et d'autres telles que le pédibus ou un service de transport à la demande sont à l'étude. La crise sanitaire actuelle, loin d'affaiblir le projet, a permis de développer de nouvelles activités de solidarité : confection de masques en tissu, livraison de courses à domicile... renforçant ainsi la notoriété du projet et ses liens avec les acteurs du territoire. *Il s'agit de montrer que face à cette crise, la solution est locale*, conclut Jacques Lek. Et les chantiers sont encore nombreux : poursuivre la mobilisation des acteurs et personnes privées d'emploi, renforcer et développer de nouvelles activités, notamment en lien avec le handicap et la transition écologique, renforcer la capacité à faire collectif via les outils de l'intelligence collective ou encore lancer l'analyse de l'impact social et territorial permettant de mesurer les effets de ce grand projet de territoire.

Contact :

Jacques Lek, président de l'association TZCLD BAM, zerochomeur.bam@gmail.com

Grand Paris Seine et Oise (GPSEO)

DES PORTRAITS STATISTIQUES POUR APPRÉHENDER FINEMENT LES RÉALITÉS DES QUARTIERS PRIORITAIRES

En 2017, la direction de l'observation Politique de la ville de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) produit, avec l'appui du bureau d'études le Compas, 12 portraits statistiques de territoires qui donnent à voir des caractéristiques de la population et de son évolution, ainsi que des enjeux qui leur sont spécifiques, pour permettre d'alimenter leur évaluation à mi-parcours des contrats de ville.

Au 1er janvier 2016, l'intercommunalité Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), née de la fusion de 6 EPCI (les communautés d'agglomérations de Mantes en Yvelines (CAMY), des Deux Rives de Seine (CA2RS), de Poissy-Achères-Conflans (CAPAC), Seine et Vexin (SVCA), et les communautés de communes de Seine-Mauldre (CCSM), des coteaux du Vexin (CCCV), voit le jour. Réunissant plus de 405 000 habitants répartis dans 73 communes, elle s'impose comme la plus grande intercommunalité de France. Au sein de ce territoire, un habitant sur 6 réside dans un des 12 quartiers prioritaires répartis au cœur de 8 communes, pour 4 contrats de villes. Découpés en 4 thématiques - population et logement ; niveau de vie ; scolarisation ; formation et emploi - et alimentés majoritairement de données statistiques de l'INSEE - les douze portraits de quartiers prioritaires permettent aux acteurs du territoire (techniciens politique de la ville, porteurs de projets...) de prendre la mesure des réalités nouvelles au vue de l'évolution du périmètre du territoire. Amaury Arnoux, chargé d'évaluation et d'observation Politique de la ville à la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, explique : *de Mantes-la-Jolie à Poissy, en passant par les Mureaux, le territoire n'est pas forcément homogène. Les acteurs ne disposaient pas forcément d'une connaissance infra communale approfondie, notamment statistique, celle-ci elle étant réservée aux initiés. Les portraits de quartiers ont donc permis aux acteurs d'acquérir une meilleure connaissance statistique de leur territoire et ainsi alimenter la démarche évaluative des contrats de villes. Le Compas produit les premiers portraits en 2018, et ces derniers sont ensuite réactualisés tous les ans par l'observatoire de la Politique de la ville de GPSEO. L'objectif de ceux-ci est de mettre en évidence quelques idées clés, avec des échelles de comparaison : le quartier dans sa commune, le quartier dans son intercommunalité, le quartier par rapport aux autres quartiers de France...*

Une attention particulière est également donnée à l'explication fine des données statistiques, en offrant des clés de lecture. *On s'est vite rendu compte qu'une même donnée, surtout chez des personnes non habituées à la statistique, peut être interprétée de manière complètement différente. On a donc voulu donner des clés de lecture, en faisant par exemple des encadrés, des notes méthodologiques où les indicateurs, tels l'indice jeunesse, vont y être explicités,* rajoute Amaury Arnoux.

à la démarche, s'inscrivent. L'orientation est faite collectivement via le comité de suivi, en fonction du profil du jeune, vers la structure la plus appropriée. Enfin, le dispositif bénéficie de la présence d'un médiateur, recruté au PRE. En charge de faire le lien avec les familles, le médiateur participe aux décisions d'orientation des élèves, repère et accompagne les adolescents les plus en difficulté dans le cadre de parcours de réussite éducative, assure le lien entre les structures. Il travaille également à favoriser l'implication et l'adhésion des familles dans le processus.

Une recherche-action participative pour évaluer et renforcer la démarche

A l'aune de la seconde convention, signée en 2019 pour 2 ans, les partenaires émettent le souhait de disposer d'un regard extérieur pour réfléchir la question de l'évaluation du fonctionnement et de l'efficacité de l'ATP. Le laboratoire EMA (École Mutation Apprentissage) de l'université de Cergy-Pontoise est sollicité pour les accompagner, via une recherche-action participative. Celle-ci débute en janvier 2020, avec des rencontres et temps de réflexion entre chercheurs et acteurs, pour échanger sur le sens et les finalités du travail personnel des élèves, identifier les problématiques auxquelles ils peuvent être confrontés et des pistes d'amélioration potentielles. Quatre axes découlent de ces temps de travail. Le premier vise à interroger le fonctionnement, l'efficacité du dispositif et les relations entre acteurs, notamment par le biais d'un groupe de coordination inter-acteurs, animé par le laboratoire. Lors des temps d'échanges, la capacité des élèves à être autonomes dans leur travail a souvent été évoquée. Pour travailler cette orientation, le laboratoire propose un axe évaluant les objectifs pédagogiques du dispositif, par exemple en proposant des ateliers d'échanges portant sur des pratiques et outils concrets autour du développement des compétences d'autonomie des élèves. Les deux derniers axes abordent d'une part la perception du dispositif par les parents, via la co-construction d'un questionnaire par un groupe de parents et d'intervenants interrogeant leur compréhension, attentes et points de vue sur le dispositif ATP. D'autre part, l'intérêt est porté sur le regard des élèves via la constitution d'un groupe d'élèves formé pour enquêter sur leur compréhension, attentes vis-à-vis de l'ATP et aussi afin de mieux comprendre les moteurs de l'adhésion à la démarche.

Un dispositif qui essaime sur la ville ...

Preuve que le dispositif essaime, a émergé l'idée d'une expérience similaire auprès des 13 écoles du premier degré du territoire, accompagnée par le laboratoire. Parmi les plus-values observées, Min ah Montaron évoque également la richesse du partenariat, qui s'est révélé fort efficace par exemple pendant le confinement, où le collège a pu s'appuyer sur l'association du Luth, le Club ado et l'association de prévention Page pour conserver un lien avec des élèves « décrocheurs ». Enfin, il est à souligner que la recherche-action, incluse dans le plan d'action de la Cité éducative qui se développe sur le quartier du Luth, a amené l'idée de « modéliser » ce procédé en constituant un groupe de travail « suivi des décrocheurs », rassemblant tous les intervenants pour échanger de manière transverse. Une première réunion de travail de ce groupe est programmée en octobre.

Contact :

Min Ah Montaron, adjointe au Pôle Stratégie éducative de la ville : Minah.montaron@ville-gennevilliers.

Gennevilliers

UNE ALLIANCE ÉDUCATIVE POUR FAVORISER LA RÉUSSITE DE COLLÉGIENS EN REP+

En 2017, la ville de Gennevilliers, en partenariat avec ses services scolarité et stratégie éducative et le Club ado, le collège Guy Moquet, classé en REP+, la préfecture des Hauts-de-Seine et l'association le club du Luth, mettent en place un dispositif partenarial dans le but de mieux coordonner les actions d'aide au travail personnalisé (ATP) à destination des collégiens.

En 2017, le diagnostic du contrat de ville de Gennevilliers met en exergue des inégalités croissantes vis-à-vis des conditions de mise en œuvre du « travail à la maison » pour les habitants du quartier du Luth. La ville décide alors d'investir plus fortement encore l'aide au travail personnel pour les collégiens du quartier en proposant de coordonner les actions menées en ce sens. En effet, si des actions d'accompagnement à la scolarité sont développées de longue date par le collège Guy Moquet, ainsi que par de nombreux acteurs du territoire comme l'association le club du Luth, il en ressort néanmoins un manque de coordination entre celles-ci.

Créer une culture, des outils et méthodes communs pour une meilleure coopération

Pour pallier ce manque de lien, voire parfois de méconnaissance ou d'incompréhension entre des acteurs, qui, pour autant, poursuivent des missions similaires, le collège et la municipalité décident de mettre en place une convention pour mieux coordonner les actions d'aide au travail personnalisé - ATP. *Celle-ci a été signée entre la ville, le collège ainsi que le club du Luth et la préfecture, en 2017 pour une durée de 2 ans, et a été reconduite en 2019*, explique Min Ah Montaron, adjointe au Pôle Stratégie éducative de la ville de Gennevilliers. Elle vise à permettre aux partenaires de travailler de façon plus collaborative, en favorisant l'interconnaissance et la reconnaissance mutuelle. Cette concertation inter-acteurs se matérialise par un comité de pilotage, qui assure la mise en œuvre et l'évaluation de la démarche, d'une part, et un comité de suivi (où chaque structure est représentée), en charge d'orienter les élèves concernés par le dispositif dont il réalise l'évaluation, d'autre part. *Celui-ci se réunit une fois par mois, ce qui, poursuit Min Ah Montaron, participe de la construction de la confiance entre les partenaires, et de la reconnaissance du travail de chacun.* Par ailleurs, l'élaboration d'outil partagés d'évaluation la renforce. Celle-ci permet également une répartition plus fine des élèves en fonction des profils et des besoins : le Club ados se charge par exemple d'accueillir des élèves en difficultés scolaires, quand le club du Luth se concentre sur les plus autonomes. Concrètement, en début d'année, une présentation de l'ATP est faite aux élèves de la 5^{ème} à la 3^{ème} (pour les 6^{ème}, l'ATP est obligatoire et prise en charge par le collège uniquement), qui, lorsqu'ils adhèrent

Un outil voué à être explicité à l'oral et porté sur l'aide à la décision

En premier lieu, ces portraits ont bénéficié aux acteurs engagés dans l'évaluation à mi-parcours des contrats de ville, en facilitant leur travail visant à analyser les besoins des territoires ainsi que l'action déployée et ses effets. Par ailleurs, ils permettent d'articuler plus fortement projets et problématiques sociales, comme par exemple sur le vieillissement. En revanche, un vrai travail de présentation s'avère nécessaire en amont. Amaury Arnoux précise : *même si nous travaillons sur une présentation pédagogique des données, comprenant graphiques et clés de lecture, le travail de production des portraits est accompagné d'un travail d'animation autour de leur diffusion, comportant à minima une présentation orale de leur contenu. Nous avons organisé des réunions de restitution, plutôt à l'échelle des communes, avec les différents acteurs du quartier en restant disponibles pour répondre à leurs questions. Ces portraits peuvent ainsi être considérés comme des outils d'aide à la décision. Il ne s'agit pas seulement de produire de la connaissance mais bien de permettre aux acteurs d'agir. Par exemple, les acteurs d'un territoire ont été surpris de voir que certaines données pointaient un vieillissement important de la population, même s'ils le pressentaient. Suite à cela, des communes ont commencé à se saisir du sujet. Les portraits peuvent donc jouer un rôle de lanceur d'alerte et permettre une prise de conscience, nécessaire pour passer à l'opérationnel.*

Une volonté de permettre au plus grand nombre de se saisir de ces portraits

La prochaine étape serait d'élargir ces portraits en interne aux différentes directions de la communauté urbaine, qui n'ont pas forcément connaissance des données statistiques de leurs territoires. Amaury Arnoux précise également que les habitants sont aussi des acteurs incontournables qu'il s'agirait de toucher. Les portraits n'ont pas encore été présentés aux conseils citoyens mais il est prévu, après les élections, d'aller vers eux pour les faire monter en compétence sur la connaissance de leur quartier. En retour, l'observatoire pourrait bénéficier de l'expertise d'usage des conseils citoyens en intégrant leur point de vue dans la prochaine actualisation des portraits. Le chargé d'évaluation indique également que cela pourrait prendre forme dans le cadre d'un appui à la concertation qui va se dérouler autour des projets de rénovation urbaine.

L'observatoire aspire à rendre accessible ces portraits au plus grand nombre, en faisant évoluer le format de diffusion, pour l'instant exclusivement en pdf. Des réflexions autour d'une évolution avec des données en ligne sont en cours, qui permettrait d'actualiser instantanément les chiffres avec des clés de lecture disponibles sur une page web. De nouvelles thématiques pourraient également être investies, comme la culture ou la santé.

Contact :

Amaury Arnoux, Chargé de mission évaluation et observation : amaury.arnoux@gpseo.fr

Les Mureaux

UNE LIBRAIRIE SOLIDAIRE POUR FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE GRÂCE À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

APTIMA, structure d'insertion par l'activité économique - SIAE - spécialisée dans le traitement et la valorisation des déchets a créé, en décembre 2017, la librairie Aptimots. Cette boutique solidaire vend des livres neufs et d'occasion à bas prix et embauche des salariés en insertion.

Aux Mureaux, près de 40% de la population réside en quartier prioritaire. La librairie solidaire Aptimots, qui a vu le jour en centre-ville, à proximité de la Cité Renault, propose depuis décembre 2017 des livres d'occasion à des prix très accessibles, pour des publics ayant peu de moyens. Plus récemment, à la demande de la population, en lien avec une démarche volontariste de l'association, elle propose également la vente de livres neufs. Dans ce centre-ville modeste et peu pourvu en commerces, la librairie répond à un véritable besoin pour le territoire, au-delà des frontières communales, et représente une attractivité pour la région. *C'est une zone désertée culturellement, explique Hélène Osmont, responsable d'antenne d'Aptima aux Mureaux, il n'existe pas de librairie dans les 20 km alentours pour un bassin de plus de 50 000 habitants et avec le confinement, Gibert Joseph à Aubergenville, la seule encore en activité, a déposé le bilan.*

Un portage par une structure d'insertion spécialisée dans la gestion des déchets et le réemploi

La librairie Aptimots est portée par Aptima, l'Association de Promotion par le Travail pour l'Insertion par des Méthodes Adaptées. Cette Structure d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) est née en 1976 comme un outil de prévention spécialisée, avec pour mission le retour à l'emploi des plus vulnérables. Elle intervient principalement sur la gestion des déchets (collecte, tri, recyclage, réemploi) sur le territoire de Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), gérant actuellement 8 déchetteries en délégation de service public, un centre de tri, une ressourcerie en chantier d'insertion « Aptiprix » située à Mantes-la-Jolie et une activité de démantèlement des équipements électriques et électroniques (DEEE). Elle emploie 120 personnes dont 80 salariés en insertion. Aux Mureaux, en plus de la librairie, Aptima gère également une équipe de propreté urbaine et de médiation dans le cadre de la Politique de la ville. Les deux-tiers de l'offre de livres d'Aptimots sont constitués par des ouvrages d'occasion qui sont apportés directement par les particuliers ou collectés chez eux. Le stock de départ de la librairie a été constitué par une donation de la bibliothèque départementale, qui a fermé ses portes en 2017. La librairie dispose d'une boutique, mais

aussi d'un point de collecte et d'un atelier de valorisation dans lequel les livres sont triés et nettoyés. Les livres en mauvais état sont envoyés pour réutilisation et recyclage papier. *Rien n'est perdu*, précise Hélène, *les livres qui ne peuvent pas être revendus sont transformés en pâte à papier par l'ESAT L'Envol, situé à Mantes-la-Jolie*. L'Association s'inscrit ainsi dans une réponse à des enjeux sociaux mais aussi écologiques.

Une réponse à l'enjeu de l'emploi des femmes sur le territoire

La librairie emploie 12 salariés en insertion dont 50% de femmes, répondant ainsi à un enjeu majeur sur le territoire, qui est l'emploi des femmes, explique encore Hélène Osmont. A titre d'illustration, en 2017, le taux de chômage aux Mureaux est de 19,5% pour les 15-64 ans, contre 14% au niveau national et à titre de comparaison, pour les femmes actives, il est de 22% contre 12% sur toute la France. Sur ses autres activités, Aptima embauche 15 à 20% de femmes. La librairie cherche ainsi à répondre à ce défi en proposant des emplois adaptés, quand l'insertion concerne souvent des activités plus difficiles d'accès pour ces dernières (construction, espaces verts...). La mairie des Mureaux, le conseil départemental des Yvelines via Activit'y (l'agence d'insertion du Département), et l'Association Aptima ont donné naissance à ce projet commun pour répondre aux besoins d'insertion, d'emploi et de dynamisme commercial de la ville. Aujourd'hui, la librairie est aussi soutenue par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoire, le Fonds Social Européen et la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise.

Des activités culturelles accessibles à tout le monde

Enfin, la librairie est avant tout un lieu culturel convivial : des expositions, des dédicaces, des échanges et rencontres avec des écrivains et autres artistes locaux y sont organisés. Des lectures de contes sont programmées très régulièrement et des ateliers scientifiques sont proposés par l'équipe. Le public est très diversifié : des habitants de quartiers prioritaires viennent aux activités culturelles, cofinancées par le programme des Cités Educatives et le Département des Yvelines, mais la librairie touche également des populations plus aisées des communes alentours, car elle répond à un besoin peu couvert qu'est la commande de livres neufs et la proposition d'activités culturelles de qualité. En 2020, un partenariat a été lancé avec le Conservatoire de la ville pour l'organisation de concerts et cet été, plus de 500 personnes ont été reçues lors d'ateliers.

Par la suite, l'un des projets est de former les salariés de la librairie à animer des ateliers culturels et autour du développement durable, via une équipe de bénévoles. *En effet, beaucoup ne sont pas de culture française et peuvent se sentir en difficulté pour mener de telles animations*, indique Hélène, *la formation leur permet de prendre confiance et de valoriser leurs compétences*. Et preuve encore de sa capacité à s'inscrire sur le territoire et à répondre à des enjeux sociaux et écologiques, la librairie est également un point d'AMAP (Association pour le maintien de l'Agriculture Paysanne) et propose des paniers de légumes avec les Jardins de Cocagne, via un chantier d'insertion installé aux Mureaux.

Contact :

Hélène OSMONT, responsable d'antenne d'Aptima aux Mureaux : helene.osmont@aptima.fr

Est Val d'Oise

SANTÉ MENTALE : DES ATELIERS D'ÉCHANGE ET D'EXPRESSION EN RÉPONSE À LA CRISE SANITAIRE

En réponse à la crise sanitaire, les coordinatrices du Contrat Local de Santé (CLS) de Villiers-le-Bel et du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) Val d'Oise Est ont initié, depuis le printemps 2020, un projet lié à la santé mentale. Cette initiative permet d'ouvrir des espaces d'expression aux habitants des quartiers Politique de la ville pour partager leur ressenti et leur vécu du premier confinement.

Ce projet, né pendant le premier confinement sur l'est Val d'Oise, a consisté à former des acteurs de proximité - médiateurs, acteurs de terrain...-, pour animer des ateliers permettant aux habitants des quartiers de s'exprimer sur leur vécu pendant cette période. *Plutôt que de faire venir des psychologues ou des psychiatres dans les quartiers, l'idée du projet est de s'appuyer sur des personnes qui connaissent les habitants et avec lesquelles il se sentent déjà en confiance*, indique Marie Bobot, coordinatrice du CLSM Val d'Oise Est. Celle-ci, avec Claire Menuge, coordinatrice CLS de Villiers-le-Bel, ont fait appel au Psycom pour dispenser deux formations, en juillet et septembre 2020. Ce sont en tout 26 participants de Garges-lès-Gonesse, Sarcelles, Villiers-le-bel et Goussainville qui ont pu en bénéficier, en visioconférence et en présentiel, pour pouvoir, par la suite, animer des groupes de paroles en direction d'une centaine d'habitants. Les professionnels et bénévoles formés sont issus d'associations, de maisons de quartiers, d'équipes de prévention spécialisée, d'Ateliers Santé Ville (ASV), ou encore du Programme de Réussite Éducative (PRE). Quatre associations, l'Afase et l'APEC à Sarcelles, Averroes et les commerçants du cœur à Goussainville, sont en particulier très mobilisées sur la démarche. Chacune a signé une convention et s'engage à mener cinq ateliers auprès des habitants. Ce sont des interlocuteurs privilégiés pour des habitants qui ont dû mal à passer la porte des institutions. *Ce sont vraiment des intermédiaires*, précise Marie Bobot.

Le cosmos mental : un outil didactique du Psycom au cœur du projet

Chaque formation en direction de ces médiateurs vise à leur permettre de s'appropriier, via un kit pédagogique, l'outil « le cosmos mental ». Il s'agit d'un clip vidéo métaphorique sur la santé mentale, imaginé par le Psycom. Le cosmos mental est un outil accessible ayant le mérite d'aborder ce sujet en le déstigmatisant. *Il permet de dire que l'on dispose tous d'une santé mentale et que l'on peut flancher d'un côté ou de l'autre de l'équilibre psychique*, explique Marie Bobot. Cet outil didactique, qui semble être adapté pour travailler sur la santé publique, a été préféré aux Premiers Secours en Santé Mentale, qui abordent le sujet essentiellement sous l'angle des décompensations psychiatriques. Le cosmos mental

propose une approche non médicale, visant à mettre en avant le fait qu'on peut prendre soin de sa santé mentale, apprendre à repérer ses ressources et ses obstacles. *Cet outil permet de prendre du recul et de regarder sa santé mentale comme on regarderait un ciel étoilé*, affirme Marie Bobot. L'outil est riche et permet d'ouvrir facilement la discussion. Lors des ateliers, la vidéo de 5 minutes est visionnée, puis un échange peut s'ouvrir. Les animateurs proposent aux participants d'illustrer à partir de leur propre vie, les différents éléments du Cosmos : système planétaire ressources (environnement familial bienveillant, accès aux soins faciles...), système planétaires obstacles (exclusion, précarité, dévalorisation...). L'association Afase de Sarcelles, qui a déjà mené des ateliers en direction des habitants, a réalisé un travail de traduction des termes du cosmos mental en plusieurs langues. Cela a généré des discussions fournies, et véritablement permis aux différents participants de s'exprimer dans leur propre langue.

Un projet complexe dans sa mise en oeuvre

Marie Bobot précise qu'il est difficile pour le moment d'obtenir un retour des associations. Pour des questions de temporalité, certaines n'ont été formées qu'en septembre et sont en train de préparer la mise en place de ces ateliers, quand d'autres ont dû gérer des problématiques prioritaires. Par ailleurs, la mobilisation des habitants demeure parfois complexe sur cette question qui reste relativement taboue. D'un point de vue financier, le projet a pu bénéficier d'une dotation de 6,800 euros de l'ARS Île-de-France, via le département de la promotion de la santé, permettant notamment de financer les associations d'habitants et l'intervention du Psycom. Marie Bobot insiste sur le fait que le projet s'est créé dans l'urgence et n'a pas forcément pu être pensé en profondeur. *C'est un projet théoriquement et conceptuellement beau, mais pas si simple dans la mise en place, pour suivre les associations, qui ont beaucoup de travail et les relations à distance ne simplifient pas les choses...*

Des espaces collectifs pour libérer la parole

Au-delà de l'outil du cosmos mental, une des forces de la démarche est de permettre aux habitants de s'exprimer, en collectif et dans un espace bienveillant. *C'était intuitif, on avait envie d'ouvrir des espaces de parole qui permettent le lien, la rencontre et après on a cherché une médiation*, explique Marie Bobot. La crise sanitaire semble n'être qu'un prétexte pour permettre aux habitants de s'exprimer. En effet, d'après les retours des associations, leurs discussions n'abordaient pas forcément uniquement cette période si particulière, mais traitaient du vécu de chacun de façon plus générale (départ de conjoint, problèmes d'argent...). *Je n'ai pas l'impression qu'au sortir de cette première vague, les gens aient été traumatisés par la COVID-19, même dans les quartiers. Les gens ont été très résilients, il y a eu beaucoup de stratégies d'adaptation et de mécanismes de solidarité*, souligne Marie Bobot. Ces groupes de paroles sont en réalité plus accessibles que des consultations psychologiques individuelles, pour les habitants de quartiers, qui peuvent être méfiants vis-à-vis de ce type de démarche. Si le projet devait être renouvelé après cette deuxième vague, Claire Menuge et Marie Bobot se proposeraient certainement pour former de nouveaux acteurs.

Contacts :

Marie Bobot, coordinatrice du CLSM Val d'Oise Est : marieliessobobot@ch-gonesse.fr ; Claire Menuge, coordinatrice CLS de Villiers-le-Bel : cmenuge@ville-villiers-le-bel.fr

GENNEVILLIERS

UNE DÉMARCHE EXPÉRIMENTALE DE RÉOUVERTURE D'UN ESPACE INOCCUPÉ AVEC ET POUR LES HABITANTS

La Halle des Grésillons à Gennevilliers est un ancien marché couvert composé de béton et de verres, situé au cœur du quartier prioritaire des Grésillons. Construite dans les années 1980, cette grande halle fait partie du patrimoine architectural remarquable du 20ème siècle de la ville. Après une quinzaine d'années d'inoccupation, elle réouvre progressivement au public, depuis le début de l'année 2019, à travers une démarche sociale et urbaine expérimentale.

Souhaitant attribuer une nouvelle fonction à l'ancien marché, la commune de Gennevilliers aspire à redonner vie aux 3000 m2 de surface inoccupée, en ouvrant la Halle des Grésillons sur l'espace public et l'environnement commercial du quartier. L'ambition du projet est de mobiliser cette ressource foncière comme levier de développement local pour redynamiser le quartier et son cadre de vie. En raison de l'enclave urbaine que la Halle induit depuis sa fermeture, l'objectif consiste également à relier les espaces entre eux et recréer des échanges, en particulier avec le Théâtre de Gennevilliers, situé à proximité immédiate. *Réouvrir ce lieu, c'est aussi, en quelque sorte, recoudre la ville*, formule Gonéry Libouban, directeur des affaires culturelles à la ville. Comment toutefois, réouvrir cet espace pour créer de nouvelles interactions ? S'assurer de répondre aux spécificités et aux besoins locaux ? Dans un contexte où les quartiers prioritaires sont impactés par un phénomène de vacance immobilière et commerciale, la volonté de réactiver un espace aussi vaste qu'une ancienne halle marchande n'est pas sans embûche.

Le choix de l'expérimentation à contre-courant des projets urbains

Après avoir préparé une candidature répondant à l'appel à projet « Inventons la Métropole du Grand Paris », la municipalité a finalement préféré s'engager au sein du projet « La Preuve par 7 », portée par l'association Notre Atelier Commun. Initiée par l'architecte Patrick Bouchain - grand prix d'urbanisme 2019 -, « La Preuve par 7 » se conçoit comme une démarche d'urbanisme et d'architecture expérimentale qui accompagne les projets urbains, et qui s'inscrit dans une approche singulière de la participation citoyenne. Comme Gonéry Libouban le rappelle : *il semblait intéressant de lancer une expérimentation citoyenne de réappropriation de cette Halle, plutôt que se lancer dans un appel à projet de la Métropole du Grand Paris qui conduirait des promoteurs et investisseurs à réaliser un projet standard.*

La requalification d'un espace vacant au coeur d'un quartier populaire, aspirant à développer les dynamiques sociales et économiques endogènes par la mise en oeuvre de projets participatifs, reste effectivement encore aujourd'hui en dehors des pratiques conventionnelles, où les finalités financières peuvent prendre une place importante.

Une Maison des projets comme lieu de participation citoyenne

Début 2019, « La Preuve par 7 » ouvre une Maison des projets, se traduisant par une permanence temporaire, à proximité de la Halle (Place Indira Gandhi) dans une ancienne boutique, pour que les habitants puissent contribuer à l'élaboration du projet. De nombreuses rencontres, débats et ateliers ont ainsi été mis en place pour identifier les envies et besoins locaux. *Ce que « La Preuve par 7 » proposait était non pas une consultation classique, mais une participation citoyenne basée sur un autre principe. Si les habitants ont des idées, c'est très bien, il faut qu'ils puissent les concrétiser par eux-mêmes. Si quelqu'un est porteur de projet, qu'il puisse participer à tout le processus : de la création de la structure jusqu'à l'occupation des lieux*, rapporte Gonéry Libouban. En l'occurrence, « La Preuve par 7 » s'interrogeait sur la façon de mener des projets d'équipements en s'adaptant aux singularités locales et en permettant des appropriations individuelles et collectives. Parmi l'ensemble des événements réactivant l'ouverture de l'espace, deux figurent comme ceux ayant offert une visibilité spécifique à l'édifice : le carnaval de Gennevilliers et l'exposition Trésors de Banlieues. A l'occasion de la préparation du traditionnel carnaval de Gennevilliers, les services municipaux ont mis à disposition la Halle des Grésillons aux habitants, notamment pour la fabrication des chars. Et l'exposition Trésors de Banlieues, d'octobre à novembre 2019, présentait près de 260 œuvres prêtées par des collectivités de banlieue parisienne et au-delà. Ces événements ont rendu davantage visible le lieu et permis d'explorer son potentiel par les usages.

Faire place à l'urbanisme transitoire : l'entrée de la coopérative Plateau Urbain

Afin de poursuivre l'expérimentation des usages dans la Halle, la coopérative Plateau Urbain a été chargée de la gestion des espaces privatifs, via une occupation temporaire du domaine public pour 3 ans renouvelable. Spécialisée dans les projets transitoires, cette coopérative devrait endosser, début 2021, le rôle de gestionnaire des espaces dédiés aux futurs occupants : acteurs économiques, sociaux et culturels. Ils prendront place dans les conteneurs laissés lors de l'exposition Trésors de Banlieues. Cette occupation temporaire devrait permettre aux porteurs de projets d'expérimenter des activités avant de les pérenniser. Tandis que le programme collectif s'orientait autour de la thématique de l'alimentation durable (exemple du projet de champignonnière), la période de la COVID-19 a rebattu quelque peu les cartes, ouvrant potentiellement la voix à un nouveau processus de participation citoyenne qui s'adaptera aux aspirations actuelles, au travers d'un partage « public/privé/associatif » des espaces. Du côté des dimensions socioculturelles, Gonéry Libouban aspire évidemment à ce que la culture soit un levier d'appropriation de la Halle et de portage des droits culturels pour le territoire qui l'entoure.

Contact :

Gonéry Libouban, directeur des affaires culturelles : gonery.libouban@ville-gennevilliers.fr

Et les publications en 2020...



Les publications du Pôle ressources sont disponibles et téléchargeables librement sur le site :

www.poleressources.95.org

ADHÉRER AU PRE : LE POINT DE VUE DES PROFESSIONNELS ET PARENTS, novembre, 17 p.

Cette étude vise à mieux comprendre le(s) moteur(s) de l'adhésion des familles à l'accompagnement proposé par les Programmes de Réussite Éducative en s'appuyant sur des dispositifs portés dans les départements des Yvelines, Hauts de Seine et du Val d'Oise.

<https://poleressources95.org/labattement-de-la-tfpb-un-outil-au-service-des-habitants-des-quartiers-prioritaires/>



L'ABATTEMENT DE LA TFPB, UN OUTIL AU SERVICE DES HABITANTS DES QUARTIERS PRIORITAIRES, octobre, 20 p.

Issue d'un travail co-porté par l'AORIF et le Pôle ressources de 2018 à 2020, en lien avec des collectivités et bailleurs sociaux du Val d'Oise, cette publication rend compte de 6 démarches inspirantes, rendues possibles grâce au dispositif d'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (ATFPB).

<https://poleressources95.org/labattement-de-la-tfpb-un-outil-au-service-des-habitants-des-quartiers-prioritaires/>



LE RENOUVELLEMENT URBAIN DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DU VAL D'OISE, septembre, 40 p.

Le Pôle ressources publie un état des lieux du renouvellement urbain dans les quartiers prioritaires valdoisiens. Le Val d'Oise fait en effet partie des 5 départements français les plus concernés par le Programme national de rénovation urbaine (PNRU), et pour autant, la documentation publique sur les projets de rénovation urbaine y reste peu développée. Par cette démarche de capitalisation sur les projets urbains, il s'agit de porter une réflexion sur les évolutions organisationnelles et politiques du PNRU au NPNRU. S'appuyant en partie sur des entretiens menés auprès d'agent.e.s de l'État et des collectivités, cette synthèse aspire également à insuffler une perception différente des quartiers prioritaires.

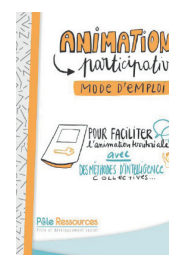
<https://poleressources95.org/le-renouvellement-urbain-dans-les-quartiers-prioritaires-du-val-doise/>



ANIMATION PARTICIPATIVE, MODE D'EMPLOI, LE GUIDE, septembre, 32 p.

Répondre à des problématiques complexes implique la coopération. Aussi, croiser les intelligences, les savoirs de chacune.e - qu'ils.elles soient expert.e.s ou profanes - est pour le Pôle ressources une des clés pour apporter des réponses aux problématiques sociales et territoriales, pour faire territoire.

<https://poleressources95.org/animation-participative-mode-demploi/>



LE VIEILLISSEMENT DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES : ÉCLAIRAGES SUR LES YVELINES, LES HAUTS-DE-SEINE ET LE VAL D'OISE, septembre, 87 p.

En 2017, l'Observatoire National de la Politique de la Ville (ONPV) publiait une fiche consacrée au vieillissement dans les quartiers prioritaires. Bien que les quartiers dans les Yvelines, Hauts-de-Seine et Val d'Oise semblent moins concernés que d'autres départements, les professionnels évoquent ce public à travers des questions d'isolement, de mobilité, de santé et de perte d'autonomie. Aussi, le Pôle ressources a missionné un groupe d'étudiant.e.s du master 2 « Métiers du politique et gouvernance territoriale » de l'IEP de Saint Germain-en-Laye, qui ont mené une étude visant à mieux appréhender le sujet du vieillissement dans les quartiers prioritaires de l'ouest francilien

<https://poleressources95.org/le-vieillissement-dans-les-quartiers-prioritaires-eclairages-sur-le-789295/>



ENQUÊTE AUPRÈS DES CONSEILS CITOYENS DU VAL D'OISE : OÙ EN EST-ON DES DYNAMIQUES EN 2020 ?, juin, 31 p.

En décembre 2019, le Pôle ressources a accueilli deux services civiques, avec pour mission d'aller à la rencontre des conseils citoyens du Val d'Oise, afin d'effectuer un état des lieux des dynamiques à l'œuvre, 6 ans après la promulgation de la loi Lamy, et d'en penser le renouvellement. Des entretiens menés auprès de 12 conseils citoyens (sur 31), ont permis d'effectuer une évaluation, dont voici une synthèse des résultats.

<https://poleressources95.org/enquete-aupres-des-conseils-citoyens-du-val-doise-ou-en-est-on-des-dynamiques-en-2020/>



L'IMPACT DE LA CRISE LIÉE AU COVID-19 SUR LES HABITANT.E.S DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE, avril, 4 p.

Cette note, réalisée en pleine actualité par les directeur.trice.s des Centres de Ressources Politique de la Ville, vise à éclairer la réflexion locale et nationale quant à l'épidémie et son impact sur les habitant.e.s des quartiers prioritaires ainsi que sur le fonctionnement des écosystèmes d'acteur.trice.s locaux. Articulée par thématique, - quand bien même les sujets sont entremêlés -, elle s'attache à mettre en évidence les enjeux tant immédiats (urgence) que prospectifs afin d'envisager la sortie de crise, alors que ses conséquences restent pour l'heure complexes à appréhender.

<https://poleressources95.org/limpact-de-la-crise-liee-au-covid-19-sur-les-habitant-e-s-des-quartiers-prioritaires-de-la-politique-de-la-ville/>



MESURER L'IMPACT DES COOPÉRATIONS ÉDUCATIVES, mars, 10 p.

Cette synthèse reprend les éléments de la première journée consacrée à l'élaboration de stratégies collectives en matière éducative ainsi qu'à la mesure de leur impact, qui visait à repenser une approche globale de l'éducation pour articuler les interventions de chacune et s'approprier les principes de l'évaluation d'impact collectif au service des ambitions éducatives territoire.

<https://poleressources95.org/mesurer-limpact-des-cooperations-educatives/>



Outils communs du Réseau National des Centres de Ressources Politique de la Ville - RNCRPV -



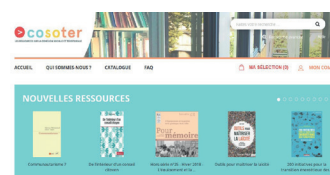
Portail du Réseau National des Centres de Ressources Politique de la Ville

Mise en commun des sources, des ressources et des analyses des CRPV.
www.reseau-crpv.fr



Panorama de presse Politique de la ville

Panorama de presse quotidien en ligne dédié à la Politique de la ville, réalisé par les CRPV.
www.scoop.it/topic/actu-politiquedelaville



Cosoter -ressources en ligne

Base documentaire en ligne, sur les champs de la cohésion sociale et territoriale.
<http://cosoter-ressources.info>

Pôle Ressources

Ville et développement social

CONTACT

Pôle ressources ville et développement social

39 rue des Bussys - 95600 Eaubonne

01 34 05 17 17

poleressources.95@wanadoo.fr

www.poleressources95.org

Avec le soutien de :



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

